



Assemblée Générale du 07 octobre 2023

La séance est ouverte par Gérard POITTEVIN, président du TREFLE ANDERNOSIEN.

L'assemblée porte sur la période du 01/07/2022 au 30/06/2023

Le président remercie pour leur présence messieurs Roger Treutenaere adjoint au maire, responsable des associations, Jean-Luc Palmieri Président du Comité de Guyenne, Loïc Vollet Président du Littoral, et mesdames Sonia Raison présidente du bridge Club de Lège Cap ferret, Catherine Chauvet présidente du club de Scrabble.

Monsieur le Maire d'Andernos ne pouvait pas être présent.

Cette année a été particulièrement douloureuse pour notre association. En effet Nicole LECOURT, Catherine COUTANT et Monique PRAQUIN nous ont quittés. Nos pensées vont également vers tous les membres qui ont perdu un être cher, ainsi que tous ceux qui aujourd'hui se battent avec courage contre la maladie.

L'association compte 155 membres. 70 sont présents et 27 pouvoirs ont été enregistrés, soit 97 votants. Le quorum est atteint.

PREMIÈRE RÉOLUTION :

Approbation du PV de l'assemblée Générale du 24 septembre 2022 portant sur la période du 01/07/2021 au 30/06/2022 qui a été affiché au club.

Le président demande si les participants ont des remarques à formuler et propose de procéder au vote.

L'assemblée adopte la résolution à l'unanimité à main levée.

DEUXIÈME RÉOLUTION :

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

Remerciements du Président Gérard POITTEVIN

- aux services de la mairie pour le soutien matériel apporté à l'association
- aux membres bénévoles du bureau pour l'efficacité de leur travail durant cette année.
- à l'équipe de formateurs.
- à Maïté pour la gestion des carnets et des licences.
- à Benoît Oliot nouveau Délégué Développement du club.
- aux directeurs de tournois du club et aux arbitres.

Aujourd'hui il y a 6 personnes à pouvoir diriger les tournois et 4 arbitres sans lesquels les tournois ne pourraient pas avoir lieu.

- à tous les licenciés et sympathisants pour leur fidélité au club et pour l'image positive transmise à l'extérieur.

Participations des joueurs

- tournois de régularité au club : **5682 joueurs**. Soit 724 joueurs de plus que l'année précédente.
- tournois sur Réal Bridge : **21172 joueurs**. Soit 1592 joueurs de plus que l'année précédente.
Remerciement à Thierry pour son aide dans l'arbitrage des 3 tournois hebdomadaires.

Le nombre de licenciés, hors scolaire, est passé de 107 en 2021 à 116 en 2022.

Les belles réussites de cette année :

- 116 participants à notre Festival du 2 juillet 2022. Remerciement aux sponsors
- Télérthon : 850 euros recueillis
- Tournois du vendredi soir qui associent un élève et un joueur confirmé
- Tournoi du Littoral : participation de 25 équipes
- Coupe des clubs
- Challenges d'automne, d'hiver et du printemps par paire et par quatre

La formation 2023-2024

Le club dispose d'une équipe de formateurs bénévoles et totalement investis afin de permettre aux élèves de jouer les différents tournois suivant le niveau de chacun.

Groupe débutants	Th. Braconnier	mercredi matin
Groupe débutants	P. Hennion	jeudi matin
Groupe 2 ^{ième} année	N. Hernandez	mardi après-midi
Groupe 3 ^{ième} année	N. Hernandez	mardi matin
Jeu de la carte	JR. Gacherieu	lundi matin (tous les 15 jours)
Atelier Travaux Pratiques	B. Laoué	jeudi matin
Atelier Travaux Pratiques	C. Guibert	mardi après-midi
Tournoi 4 ^{ième} et 3 ^{ième} séries	J.P. Page	2 ^{ième} et dernier mercredi du mois

L'ensemble de ces cours, dont la gratuité est totale, entraîne pour les élèves un certain nombre de contreparties :

- Une présence régulière
- L'obligation de prévenir le formateur d'une absence
- De travailler à la maison les cours grâce aux livres
- La participation aux tournois qui reste le meilleur apprentissage.
- La participation aux compétitions notamment les Interclubs dont les coûts sont totalement pris en charge par le club
- Les simultanés des élèves
- Les tournois du littoral

Résultats des Compétitions 2022/2023 :

Joëlle Bréard, Nicole Hernandez, Thierry Braconnier, Jean-René Gacherieu, Claude Guibert et Patrick Hennion arrivent 2^{ièmes} en finale de Comité INTERCLUBS D2 et montent en D1 cette année.

Claude et Loïc Vollet, Thierry Braconnier, Jean-René Gacherieu gagnent le championnat de Guyenne des 2^{ièmes} séries.

Jean-René Gacherieu et Gérard Poittevin arrivent 2^{ièmes} en $\frac{1}{2}$ finale et 1^{ers} en finale de comité Senior/Open par 2.

Investissements réalisés cette année :

- Machine à dupliquer, étuis de jeu, cartes à jouer : 6000 euros
- Fontaine à eau
- Sèche-mains électrique
- Boîtes à enchères
- Ordinateur

Investissements à venir :

- Achat de 10 nouvelles tables : 2000 euros
- Achat de 80 fauteuils de bridge : 8000 euros
- Rétro-projecteur et écran mobile pour les formateurs
- Imprimante

Le Président propose de procéder au vote du rapport moral.

Le rapport moral du président est voté à l'unanimité des participants à main levée.

TROISIEME RESOLUTION :

RAPPORT FINANCIER

La parole est donnée à Jean François BOUTINAUD, trésorier.

Commentaires des documents comptables.

Remarque : sans Réalbridge, le club serait en déficit.

Les vérificateurs aux comptes Dominique Perot et Christian Poudes commentent leur rapport.

Le Président propose de passer au vote.

Les vérificateurs aux comptes proposent à l'assemblée de voter sans réserve le rapport financier. Celui-ci est adopté à l'unanimité des participants à main levée.

Les Objectifs 2023/2024

- Tournoi crêpes
- Tournoi Téléthon
- Tournoi Chocolats
- Simultanés des élèves
- Festival le 1^{er} samedi de juillet
- Activité Réal Bridge:

Les 3 tournois hebdomadaires continuent sur Réal Bridge :

Lundi : 3^{ième} et 4^{ième} séries

Mercredi et Dimanche : ouverts à tous.

QUATRIEME RESOLUTION :

Renouvellement du conseil d'Administration

4 membres du bureau sont en cours de mandat

2 membres sont en fin de mandat : MC Lejarre et A. Capette

5 postes sont disponibles

Alain Capette ne souhaite pas se représenter pour des raisons personnelles mais le président le remercie pour sa loyauté et son action depuis 6 ans.

3 candidates se présentent :

Bérengère Gassian

Marie-Claude Lejarre

Isabelle Sébille

Le président propose de passer au vote.

Les 3 candidates sont élues à l'unanimité à main levée.

Pour conclure la parole est successivement donnée à

Jean-Luc Palmieri qui félicite le club pour son dynamisme et son nombre total de participants en présentiel et numérique.

Roger Treutenaere qui confirme qu'aucune amélioration n'est prévue au point de vue énergie en cause la vétusté du bâtiment qui entraînerait des travaux trop importants.

Le président remercie l'assemblée et déclare la séance levée à 12h 15

Le Président
Gérard POITTEVIN

La Secrétaire Générale
Marie-Claude LEJARRE